

les ressources allouées aux recherches spatiales n'ont pas été touchées.

Dans son énoncé de politique, M. Beatty reconnaissait l'importance de l'espace «qui sera exploité sans cesse davantage à l'appui d'objectifs de défense nationale». Il annonçait que le gouvernement avait autorisé des programmes de recherche pour étudier des systèmes spatiaux radars ou à infrarouge qui permettraient de détecter et de poursuivre les avions et les missiles de croisière. Ces dispositifs spatiaux remplaceraient d'ici une quinzaine d'années le réseau de radars terrestres du Système d'alerte du Nord, qui deviendrait donc vétuste vers la fin du siècle.

MAIS LE VÉRITABLE ÉNONCÉ DE POLITIQUE CONCERNANT le programme spatial militaire se retrouve dans un document interne rendu public par le ministère de la Défense nationale en juillet 1987, quelques semaines après le dépôt du Livre blanc. C'est dans ce document que les militaires précisent leurs besoins techniques et stratégiques. Ils soulignent les trois principaux objectifs du programme :

- permettre au Canada de respecter ses engagements en matière de défense en utilisant la technologie spatiale lorsque cette mesure est appropriée et rentable;
- favoriser l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques;
- contribuer à l'économie canadienne.

Les militaires estiment que «si le Canada ne s'engage pas suffisamment dans le domaine spatial, il s'imposera des limites qui seront dommageables pour sa sécurité» et que «la gamme des options militaires qui s'offriront dans l'avenir pourrait être considérablement réduite, ce qui risque de nuire aux intérêts canadiens en matière de sécurité et de souveraineté».

La Défense nationale veut aller plus loin que le respect des engagements envers l'OTAN et le NORAD; en se dotant d'une infrastructure spatiale, elle pourra rendre les forces armées canadiennes totalement ou partiellement indépendantes. Il n'est pas question d'une présence armée mais d'une utilisation passive de l'espace. Enfin, le secteur de la recherche et du développement (R et D) à la Défense nationale accorde beaucoup d'importance à la politique gouvernementale qui veut offrir des retombées économiques aux entreprises canadiennes.

Le plan que la Défense nationale préconise pour établir la présence canadienne dans l'espace est très ambitieux. Les domaines d'intérêt des militaires sont les suivants : la surveillance, les communications, la navigation, la recherche et le sauvetage, la météorologie, l'océanographie et la cartographie et enfin, les vols spatiaux habités.

En 1986-1987, le ministère de la Défense nationale a débloqué 46 millions pour la technologie du radar spatial et 48 millions pour celle des circuits rapides à ondes millimétriques. Ces deux programmes de recherche, qui dureront cinq à sept ans, fourniront suffisamment d'informations pour que les autorités compétentes puissent prendre une décision quant à la nécessité de s'engager à plus long terme dans ces deux domaines.

Le programme des radars spatiaux vise à mettre au point un système de surveillance des activités aériennes, terrestres, maritimes et sous-marines.

La première fonction de ces radars sera de détecter, de suivre et d'identifier les avions et missiles de croisière s'approchant de l'Amérique du Nord. Ils seront reliés à un système de gestion de bataille pour l'interception et la destruction des avions et des missiles. Ces activités se feront dans le cadre du NORAD. Les radars serviront aussi pour la surveillance de l'Arctique. Le MDN reconnaît qu'il ne sera pas possible de développer un réseau de radars spatiaux indépendants à cause des coûts trop élevés. Le Pentagone estime qu'un réseau mondial pourrait coûter entre 6 et 10 milliards de dollars américains. Les militaires canadiens espèrent donc contribuer au déploiement du volet qui couvrira l'Amérique du Nord, en acquittant 10 à 15 p. 100 des frais du programme américain.

Quant au programme de communications à ondes millimétriques, il est d'une grande importance pour les forces armées. Pour les Forces canadiennes, il est capital de déployer un réseau de communications sûr, efficace et indépendant afin d'assurer la liaison entre leurs unités dans le monde entier, notamment à Chypre, en Europe et au Moyen-Orient. Actuellement, le MDN doit louer des lignes passant par des satellites comme ceux de la série ANIK C et bientôt E, et il ne dispose d'aucun satellite militaire, contrairement aux États-Unis.

Enfin, les militaires sont engagés dans une multitude de programmes tels que la modernisation complète de tout le système de communication des forces armées, l'accès au réseau américain NAVSTAR/GPS, le système SARSAT de recherche et de sauvetage, la mise au point de mesures de sécurité pour les satellites ANIK E, etc.

Le ministère de la Défense nationale ne dispose pas d'un commandement unifié de l'espace comme c'est le cas aux États-Unis. Sa Direction de la doctrine et des opérations spatiales a même été dissoute l'été dernier. Il n'y a aucun bureau qui coordonne la politique militaire spatiale comme le fait maintenant l'Agence spatiale dans le secteur civil. Toutefois, il ne fait aucun doute que la Défense nationale devra d'ici quelques années se doter d'une pareille structure.

La plupart des spécialistes sont cependant d'avis qu'au rythme où vont les choses, le budget militaire spatial pourrait dépasser 150 millions de dollars par an d'ici peu, même si l'on tient compte du fait que le Canada ne fabrique pas ses propres satellites de surveillance, de communication et de navigation. Si, au contraire, le MDN reçoit le feu vert pour ses ambitieux projets, ce budget pourrait facilement atteindre les 400 millions par an d'ici la fin du siècle.

IL Y A PRÉSENTEMENT PEU DE LIENS ENTRE LE PROGRAMME civil et le programme militaire, sinon les discussions qui se déroulent au Comité inter-

ministériel de l'espace qui regroupe tous les intervenants gouvernementaux dans le domaine spatial. Toutefois, deux questions viennent à l'esprit lorsque l'on pense au futur. Va-t-on assister à une militarisation du programme civil comme c'est le cas aux États-Unis ? Notre collaboration avec notre puissant voisin du Sud va-t-elle nous entraîner dans cette direction ? Aux États-Unis, le budget de la NASA est limité à 10 milliards de dollars US par an tandis que celui concernant les activités militaires spatiales frise les 15 milliards. La comparaison ne peut pas encore être faite au Canada, mais d'ici une dizaine d'années,

l'essoufflement du programme civil et le lancement d'un vigoureux programme militaire pourraient déboucher sur une politique spatiale «à l'américaine».

La collaboration entre les États-Unis et le Canada se retrouve à deux

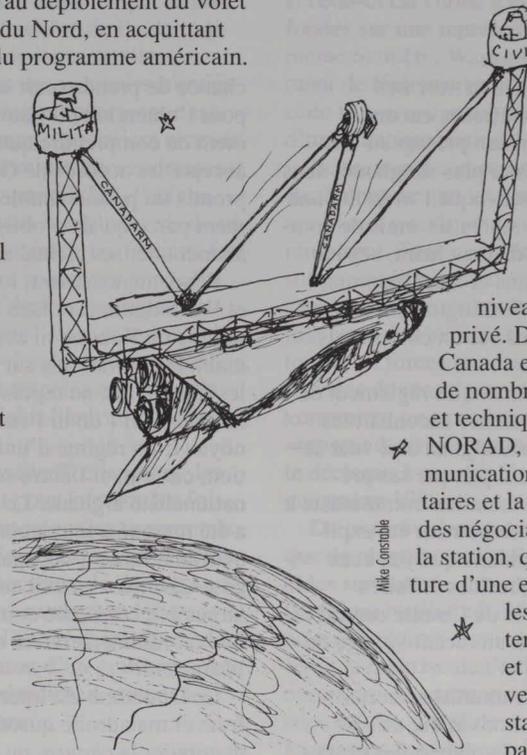
niveaux : institutionnel et privé. Dans le premier cas, le Canada est lié aux États-Unis par de nombreux accords militaires et techniques intéressants le NORAD, les systèmes de communications et de navigation militaires et la station orbitale. Lors des négociations tenues à propos de la station, qui ont abouti à la signature d'une entente l'an dernier entre

les États-Unis et ses partenaires européens, japonais et canadien, il a été convenu de construire cette station pour des utilisations pacifiques malgré les

objections du Pentagone qui ne voulait exclure aucune option militaire. Toutefois, l'entente ne spécifie pas quelles sont les activités militaires interdites. De plus, les Américains peuvent faire ce qu'ils veulent dans une très grande partie de la station puisqu'ils en possèdent 70 p. 100.

Du côté privé, l'industrie spatiale canadienne exporte 70 p. 100 de sa production qui est intégrée à toute une gamme de produits américains, tant civils que militaires. Advenant le lancement du programme spatial militaire canadien ou simplement un renforcement de la coopération entre les États-Unis et le Canada, les industries canadiennes pourraient bien se voir de plus en plus associées aux programmes militaires.

Il reste encore quelques années avant que le Canada n'ait à faire des choix cruciaux en matière de politique spatiale. La nouvelle Agence spatiale doit définir d'ici un an ses objectifs pour le début du XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui laisse présager la poursuite d'un vigoureux programme civil. Mais le pays ne pourra pas longtemps négliger ses besoins militaires, et la répartition des ressources entre le programme civil et le programme militaire deviendra difficile. L'ère des décisions va bientôt commencer. □



Mike Considine